



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 28 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le vingt-huit juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **20/07/2016**

Date d'affichage : **20/07/2016**

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **15**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Nicole MUCCHIELLI, Bruno BOITEUX, Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Jacques PRADELLE, Bruno GRAS-TACHON, Pascal BAUDE, Juliette GOMEZ, Blandine AZE, Anaïs CHARDON, Benoît MOREL, Karine BEAUGIRAUD.**

Etaient absents et représentés : **Stéphane FOURNIER par Blandine AZE ; Sandrine GUIMBAUD par Benoît MOREL**

**Anaïs CHARDON a été désignée secrétaire de séance.**

**Le nombre de votants est de 15.**

Le compte-rendu et les délibérations de la précédente réunion sont lus et approuvés par douze voix pour et trois voix contre des membres présents et représentés.

### I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

#### **I.1 - FINANCES**

##### **I.1.1 Mise en place de Titres payables sur internet**

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par quatorze voix pour et une abstention des membres présents et représentés, approuve l'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales TIPI régie.

##### **I.1.3 Avenant n° 5 au marché de travaux de Curson**

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par douze voix pour et trois voix contre des membres présents et représentés, approuve l'avenant n° 5 au marché de Maîtrise d'œuvre avec le groupement CHEVAL TP/BOISSET TP, concernant les travaux d'aménagement de Curson prévu au M.A.P.A.2013.

##### **I.1.4 Avenant n° 6 au marché de travaux de Curson**

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par douze voix pour et trois voix contre des membres présents et représentés, approuve l'avenant n° 6 au marché de Maîtrise d'œuvre avec le groupement CHEVAL TP/BOISSET TP, concernant les travaux d'aménagement de Curson prévu au M.A.P.A.2013.

### I.1.5 Avenant n° 7 au marché de travaux de Curson

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par onze voix pour et quatre voix contre des membres présents et représentés, approuve l'avenant n° 7 au marché de Maîtrise d'œuvre avec le groupement CHEVAL TP/BOISSET TP, concernant les travaux d'aménagement de Curson prévu au M.A.P.A.2013.

### I.1.6 DM n°1 du budget communal

#### FONCTIONNEMENT

Libellés	Article	Chapitre	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Contributions aux organismes	65548	65		8 000.00
Locations immobilières	6132	11	8 000.00	
			8 000.00	8 000.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par dix voix pour et cinq abstentions des membres présents et représentés approuve la DM n° 1 du budget communal.

### I.1.7 DM n°2 du budget communal

#### INVESTISSEMENT

Libellés	Article	Opération	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Désamiantage G.S.	2031	293		2 500.00
Mobilier pour groupe scolaire	2184	247	2 500.00	
			2 500.00	2 500.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par quatorze voix pour et une abstention des membres présents et représentés approuve la DM n° 2 du budget communal.

### I.1.8 Contrat d'installation d'un bâtiment modulaire au groupe scolaire

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par douze voix pour et trois abstentions des membres présents et représentés décide de conclure un contrat de location d'un bâtiment modulaire avec l'entreprise ALGECO.

### I.1.9 Avenant au contrat d'assurance pour le bâtiment modulaire du groupe scolaire

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par quatorze voix pour et une abstention des membres présents et représentés, approuve l'avenant à intervenir avec la S.M.A.C.L.

## I.2 - URBANISME

### I.2.1 Convention opérationnelle entre la commune de Chanos-Curson et l'EPORA

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer, par quatorze voix pour et une abstention des membres présents et représentés, approuve la convention avec EPORA.

## II – AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

**II.1** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appels d'Offres s'est réunie lundi 18 juillet, pour examiner les offres des artisans en vue des travaux pour l'Ecole des Collines Maurice ALLONCLE. Toutes les offres ont été retenues, le montant globalement est inférieur de 16% environ à l'estimatif du Maître d'œuvre. La prochaine réunion est prévue le 29/08 pour l'attribution des lots.

**II.2** Monsieur Le Maire indique qu'il a reçu un courrier de l'association Familles Rurales quant à la décision du Conseil Municipal, en date du 30/06, supprimant la gratuité des T.A.P. Familles Rurales indique ne pas vouloir assumer les T.A.P. à compter de la rentrée 2016/2017. Une première rencontre a eu lieu. Dans une volonté d'apaisement, Monsieur Le Maire a décidé, en accord avec le bureau municipal, d'ajourner la mise en œuvre de la délibération de l'Assemblée Municipale.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016 A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Vu par nous,

Le 1<sup>er</sup> Août 2016,

**Serge BLACHE,**  
**Maire de CHANOS-CURSON.**



1. The first part of the paper is devoted to a discussion of the general principles of the theory of the structure of the atom. It is shown that the structure of the atom is determined by the laws of quantum mechanics and the laws of electrodynamics.

2. In the second part of the paper, the structure of the atom is calculated for the case of a hydrogen atom. It is shown that the energy levels of the hydrogen atom are given by the formula  $E_n = -13.6/n^2$  eV, where  $n$  is the principal quantum number.

### REFERENCES

- 1. Bohr, N. Ann. Phys. 24, 223 (1905).
- 2. Schrödinger, E. Ann. Phys. 79, 361 (1926).
- 3. Dirac, P. A. M. Proc. R. Soc. London, Ser. A, 114, 243 (1927).

